

Vers une coopération entre les organisations internationales des professions juridiques

71, tel est aujourd'hui le nombre des membres de notre organisation, soit plus d'un tiers des pays au monde. L'UIHJ est aujourd'hui l'une des organisations de juristes les plus importantes et les plus influentes au monde. Nous ne pouvons qu'être fiers de ce qui a été accompli par une simple association dont le budget de fonctionnement est dérisoire. Sans la passion qui anime chacun de nos membres pour aller toujours plus loin, rien n'aurait été possible. Rien n'aurait été possible sans l'action de mon prédécesseur, Jacques Isnard, et de son bureau, qui, pendant quinze années, ont œuvré sans relâche pour fédérer et mettre en place les structures de l'UIHJ qui nous permettent de continuer notre progression dans tous les domaines.

Lorsque j'ai pris mes fonctions il y a plus d'un an, j'ai insisté sur le profit que nous devons tirer de notre position auprès des organisations internationales et sur la nécessité d'être proactifs. On ne peut que constater que le mouvement initié prend aujourd'hui toute son ampleur. Les sollicitations et les contacts directs sont permanents.

A nos côtés, il faut saluer et encourager les actions individuelles des pays membres de l'UIHJ et des organisations internationales qui œuvrent en collaboration avec nous. Ces initiatives renforcent la place des huissiers de justice dans le monde. Elles contribuent au rayonnement de l'Union, ce qui est l'objectif que nous recherchons tous.

Nous devons maintenir notre unité qui est notre force. Nous sommes reconnus par toutes les institutions, sur tous les plans, européen, africain ou encore mondial, comme le partenaire naturel vers lequel se tourner. Depuis bientôt soixante ans, notre immense avantage sur d'autres professions juridiques parfois morcelées entre leurs différentes entités est de pouvoir parler d'une seule voix, la vôtre. Nous développons et adressons le même message que ce soit en Afrique, en Europe — non seulement dans l'Union européenne mais dans la Grande Europe des 47 Etats membres du Conseil de l'Europe —, en Amérique ou en Asie. Cette force unique au monde est irremplaçable. Elle nous permet d'être reconnus partout. C'est vers l'UIHJ que s'adresse la Conférence de La Haye de droit international privé en matière de convention sur la signification. C'est vers l'UIHJ que se tourne le Conseil de l'Europe dans le cadre de ses innombrables missions dans ses Etats membres. C'est vers l'UIHJ que se tourne le Conseil de l'Europe lorsqu'il décide de créer un groupe de travail sur l'exécution. L'UIHJ est présente en tant qu'intervenant lors du lancement du Réseau judiciaire européen en matière civile et commerciale



(RJE), en décembre 2002. C'est naturellement vers l'UIHJ que se tourne la Commission européenne lorsqu'elle envisage d'intégrer les professions à ce même RJE, ce qui est aujourd'hui une réalité. C'est vers l'UIHJ que se tourne le Conseil de l'Union européenne pour la création d'un annuaire européen des huissiers de justice pour son portail e-Justice. C'est vers l'UIHJ que s'adresse la Commission européenne dans le cadre du Forum sur la justice. C'est vers l'UIHJ que s'adresse l'Union européenne pour son grand projet sur la formation. C'est vers l'UIHJ que se tourne l'European Law Institute qui, l'occasion de sa toute récente création, nous a demandé d'en être membre fondateur. A nous tous de prendre conscience de cette force, de l'apprécier, de la choyer et de la protéger comme notre bien le plus précieux. N'oublions pas que la profession d'huissier de justice est beaucoup moins importante en termes de nombre que d'autres professions juridiques. Pourtant notre influence, notre reconnaissance et notre efficacité sont bien réelles. Soyons donc lucides et cohérents avec nous-mêmes : évitons toutes dispersions de nos actions. Elles n'auraient pour résultat que de fragiliser notre profession et donc de fragiliser chaque huissier de justice de chaque Etat membre de l'Union.

Au-delà de ces considérations, on réalise chaque jour davantage qu'un espace judiciaire européen, et à (beaucoup) plus long terme un espace judiciaire mondial, ne peut se construire sans tous les professionnels du droit, représentés par leurs organes internationaux. Vous le savez, l'UIHJ est sollicitée sans cesse à ce sujet. C'est notre pratique, notre expérience et notre expertise professionnelles qui sont indispensables aux institutions internationales. Nous avons énormément de choses à apporter en termes de sécurité et d'efficacité juridique.

Par ailleurs, les effets de la crise nous conduisent à toujours plus d'efficacité, d'économie et, plus globalement, à nous remettre en question. J'ai lancé avec mon bureau un grand mouvement afin de nous rapprocher des autres grandes organisations internationales de juristes (notaires, avocats, magistrats, greffiers). Nous pouvons échanger, coopérer et collaborer ensemble pour le bénéfice de chacun et du droit. Nous avons déjà renouvelé nos contacts avec nos amis notaires et greffiers. Une telle coopération nous permettra d'échanger, de créer des réseaux interprofessionnels internationaux, de contribuer à consolider l'influence des professions juridiques sur la scène internationale et d'aboutir à une application plus fonctionnelle et plus cohérente du droit tant sur le plan interne que mondial.

Dans le même sens, après avoir créé la Journée mondiale de l'huissier de justice en 2008, nous avons initié un projet de création d'une Journée mondiale de la justice. Nous avons pour ambition de la faire inscrire au rang des journées internationales ou mondiales décrétées par l'ONU. Pour cela, nous souhaitons associer à ce projet l'ensemble des organisations internationales de professions juridiques.

Et pour assurer la promotion de nos actions, nous publions désormais des présentations de position sur différents domaines. Cinq documents ont été rédigés. Ils concernent les effets de la crise économique mondiale, e-Justice, l'huissier de justice en Europe, la pluridisciplinarité de l'huissier de justice, et la saisie des avoirs bancaires. Vous pouvez les retrouver sur notre site, en français et en anglais.

L'actualité, c'est aussi l'approche du prochain congrès international de l'UIHJ, dans un an, à Cape Town (Afrique du Sud). Il aura pour thème général « *L'huissier de justice du 21^e siècle* » et à cette occasion nous dévoilerons notre grand projet fédérateur de Code mondial de l'exécution sur lequel nous travaillons en étroite collaboration de notre Conseil scientifique sous la direction du professeur Natalie Fricero.

Enfin, aux côtés de la Moldavie, 71^e membre de l'UIHJ, nous avons aujourd'hui le grand plaisir de compter parmi les membres adhérents de notre organisation nos amis espagnols qui étaient jusqu'à présent des membres cooptés depuis de nombreuses années. Cette accession au titre de membre adhérent aura été possible grâce aux réformes en droit interne espagnol qui permettent dorénavant aux Procuradores de signifier les actes de procédures. En entrant par la grande porte de l'UIHJ, les 9000 Procuradores espagnols et leur président, Juan Carlos Estevez Novoa, qui nous ont toujours témoigné de leur indéfectible soutien, vont assurément écrire avec nous et avec vous un nouveau chapitre de notre histoire.

Longue vie à l'Union !

Leo Netten
Président
Mai 2011



Towards Cooperation Between International Legal Professionals

71, this is now the number of members of our organization, more than a third of the world's countries. The UIHJ is now one of the largest and most influential legal organizations in the world. We can only be proud of what has been accomplished by a simple association whose operating budget is ridiculous. Without the passion shown by each of our members to go always further, nothing would have been possible. Nothing would have been possible without the action of my predecessor, Jacques Isnard, and his board, who for fifteen years have worked tirelessly to unite and establish the structures of the UIHJ that allow us to continue our progress in all areas.

When I was appointed chair over a year ago, I emphasized that we should take advantage of our position within international organizations and on the need to be proactive. We can only note that the movement initiated is today fully operational. Solicitations and direct contacts are ongoing.

On our side, we can only welcome and encourage individual actions by the member countries of the UIHJ and the international organizations working in

collaboration with us. These initiatives reinforce the position of judicial officers in the world. They contribute to the influence of the Union, which is the goal we all seek.

We must maintain our unity which is our strength. We are recognized by all institutions at all levels, European, African or global, as the natural partner to turn to. For nearly sixty years, our huge advantage over other legal professionals often fragmented between their different entities is the opportunity to speak with one voice, yours. We develop and send the same message whether in Africa, Europe — not only in the European Union but in the wider Europe of the 47 member states of the Council of Europe — in America or Asia. This unique strength is irreplaceable. It allows us to be recognized everywhere. It is towards the UIHJ that turns the Hague Conference on Private International Law as regards the Service Convention. It is towards the UIHJ that turns the Council of Europe through its numerous missions in its member states. It is towards the UIHJ that turns the Council of Europe when it decides to create a working group on enforcement. The UIHJ is present as a speaker at the launch of the European Judicial Network in Civil and Commercial Matters (EJN) in December 2002. It is naturally to the UIHJ that turns the European Commission when it plans to incorporate legal professions to the same EJN, which is now a reality. It is towards the UIHJ that turns the Council of the European Union to create a European directory of judicial officers for its e-Justice portal. It is towards the UIHJ that turns the European Commission as regards its Justice Forum. It is towards the UIHJ that turns the European Union for its great project on training. It is towards the UIHJ that turns the European Law Institute, when it asked us to be a founding member at the time of its recent creation. We should be aware of this strength, enjoy it, cherish it and protect it as our most valuable asset. We should however not forget that the occupation of judicial officer is much less important in terms of number than that of other legal professions. Yet our influence, our recognition and efficiency are very real. Let us be lucid and consistent with ourselves: we should avoid any dispersion of our actions. They would only result in weakening our profession and therefore weakening each judicial officer of each Member State of the Union.

Beyond these considerations, we realize with each passing day that a European judicial area, and in a (much) longer-term a global judicial area, cannot be built without all the legal professionals, represented by their international bodies. As you know, the UIHJ is constantly sought on this. It is our practice, our experience and our professional expertise that are essential to international institutions. We have plenty to offer in terms of safety and legal effectiveness. Moreover, the effects of the crisis leads to greater efficiency, economy and, more generally, to challenge ourselves. I initiated with my board a great movement to get closer to other major international organizations of lawyers (notaries, lawyers, judges, registrars). We can exchange, cooperate and work together for the benefit of everyone and of the law. We've renewed our contacts with our friends notaries and registrars. Such cooperation will enable us to exchange, to create international inter-professional networks, to help consolidate the influence of legal professions at international level and achieve a more functional and more consistent law at both domestic and international level.

In the same vein, after having created the World Day of the judicial officer in 2008, we initiated a project to establish a World Day of Justice. Our ambition

is to have this day recognized amidst the world or international days decreed by the UN. For this, we want to associate to this project all the international organizations of legal professions.

And to ensure the promotion of our actions, we now publish position papers on different areas. Five position papers have been issued. They concern the effects of the global economic crisis, e-Justice, judicial officers in Europe, the multi-field judicial officer, and the attachment of bank accounts. You can find them on our website, in French and English.

The news is also the upcoming International Congress of the UIHJ in a year in Cape Town (South Africa). This general theme is "*The judicial officer of the 21st century*" and on this occasion we will unveil our great project of a global code of enforcement on which we work in close collaboration with our Scientific Council under the direction of Professor Natalie Fricero.

Finally, along with Moldova, 71st member of the UIHJ, we now have the great pleasure to count among the full members of our organization, our Spanish friends who were so far co-opted members for many years. This accession as a full member has been possible thanks to reforms in Spanish law that now allows the Procuradores to serve judicial documents. This is a major change in the statute within the UIHJ of the 9000 Spanish Procuradores and their president, Juan Carlos Estevez Novoa, who have always shown their unwavering support. Surely, they will write with you and with us a whole new chapter in our history.

Long live the Union!

Leo Netten
President
May 2011